



Ordonnance de télécom CRTC 2009-75

Ottawa, le 17 février 2009

Provincial Tel Inc. – Manuel de procédures relatives à l'accès EIB/ERCC

Numéro de dossier : 8643-P50-200816895

1. Le Conseil a reçu une demande présentée par Provincial Tel Inc. (Provincial Tel) le 15 décembre 2008 et modifiée le 11 janvier 2009, en vue de faire approuver son Manuel de procédures relatives à l'accès des entreprises intercirconscriptions de base/échange de registres de comptes-clients (le manuel de procédures relatives à l'accès EIB/ERCC). Le Conseil note que le manuel de procédures relatives à l'accès EIB/ERCC de Provincial Tel a été approuvé provisoirement dans l'ordonnance *Provincial Tel Inc. – Manuel de procédures relatives à l'accès EIB/ERCC*, Ordonnance de télécom CRTC 2009-46, le 3 février 2009.
2. Le Conseil n'a reçu aucune observation relativement à la demande.
3. Le Conseil conclut que le manuel de procédures relatives à l'accès EIB/ERCC déposé par Provincial Tel est conforme à la dernière version du modèle du Comité directeur du CRTC sur l'interconnexion. Le manuel renferme les renseignements nécessaires concernant le traitement des EIB et est conforme aux manuels de procédures EIB/ERCC approuvés récemment pour d'autres compagnies.
4. Par conséquent, le Conseil **approuve de manière définitive** le manuel de procédures relatives à l'accès EIB/ERCC de Provincial Tel.

Secrétaire général

Ce document est disponible, sur demande, en média substitut, et peut également être consulté en version PDF ou en HTML sur le site Internet suivant : <http://www.crtc.gc.ca>